

## **VIE, PERSONNALITE, CHARISME, DE SAINTE CLAIRE**

Puisqu'il me revient d'introduire en quelque sorte cette série de présentation de Sainte Claire, je dois retracer pour vous à grands traits au moins dans ses grandes lignes, la biographie de Claire d'Assise. Or cette VIE me semble indissociable de sa PERSONNALITE comme de son CHARISME. L'écrivain Stanislas Fumet, donna à ses propres mémoires ce titre: « *L'histoire de Dieu dans ma Vie* ». Je vais donc tâcher de vous retracer « l'Histoire du Christ dans la Vie de Sainte Claire. »

La famille de Claire, d'après Thomas de Celano :

*« Claire... naquit d'une famille très noble dans la cité d'Assise...Son père était chevalier, tous ses ascendants, paternels et maternels étaient eux aussi chevaliers. La maison était cossue, et la famille solidement pourvue de biens, comparée aux autres familles de la région... »* (Documents, p.31-32)

Les Favarone et les Offreducio étaient « des chevaliers » c'est à dire de moyenne noblesse militaire. Claire naquit en 1194. La famille de Claire avait quitté son château à la campagne pour s'installer en ville, près de la Cathédrale Saint Rufin. En **1199**, Claire n'avait que cinq ans lorsque les bourgeois d'Assise se révoltèrent contre les nobles et assiégèrent la forteresse de la Rocca qui domine Assise. Sa famille dut alors se réfugier à la campagne dans la région de Pérouse.

Un milieu familial aisé et cultivé

Au tournant des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, la société médiévale et féodale se divisait en trois classes: *Oratores*, *Bellatores*, *Laboratores* autrement dit 1°) les gens d'Eglise, clercs et moines, 2°) les guerriers, 3°) les laboureurs. Pour ce qui est d'Assise, les historiens retiennent deux catégories sociales, les *Majores* (nobles et chevaliers) et les *Minores* (Bourgeois, Paysans, les Pauvres). La noblesse aisée menait grand train de vie. Longtemps les « chevaliers » se sont surtout adonnés à la guerre et à la violence, laissant aux gens d'Eglise les études et la culture.

### **ORTOLANA DI OFFREDUCIO, la maman de Claire**

« Sa mère, Ortolana, qui devait faire éclore au jardin de l'Eglise cette petite plante aux fruits nombreux, était elle-même extraordinairement riche en fruits savoureux: bien que mariée, bien que maîtresse de maison, elle prenait en effet le temps d'assister aux offices et de pratiquer les œuvres de charité et de dévotion. C'est ainsi par exemple qu'elle entreprit un pèlerinage au-delà des mers et visita les lieux sanctifiés par le passage de l'Homme-Dieu; elle eut le bonheur d'en revenir saine et sauve dans sa patrie. Elle s'en fut de même prier au sanctuaire de l'archange saint Michel et visita avec piété le tombeau des saints apôtres à Rome.

2. « Que dire de plus ? On connaît l'arbre à ses fruits et les fruits sont une garantie de qualité pour l'arbre qui les donne: la grâce divine n'était si abondante dans la racine que pour

## Franciscanisme

2

produire dans le rameau qui en sortirait l'exubérante richesse de la sainteté. Ensuite et près de son terme, Ortolana pria un jour dans une église devant le Crucifix et demandait la grâce d'une délivrance heureuse, quand elle entendit une voix qui lui disait: « *Femme, ne crains rien: tu enfanteras sans danger une lumière dont le rayonnement fera resplendir davantage encore la clarté du jour elle-même !* » Sur la foi de cet oracle, Ortolana voulut qu'au baptême on appelât Claire l'enfant qui naissait à la vie de la grâce, dans l'espoir qu'elle brillerait plus tard, d'une façon ou d'une autre, selon le bon plaisir de Dieu, de la clarté promise dès avant sa naissance. » (Documents, p.32-32)

Celano s'appuie sur le Procès de Canonisation, notamment sur les témoins de la jeunesse et de l'enfance de Claire. La foi profonde de Dame Ortolana, sa piété active, sa charité pratique et concrète envers les pauvres nous laisse donc entendre que Dame Ortolana sut transmettre sa foi à ses filles. . Le pèlerinage en Terre Sainte, sur les pas de « l'Homme-Dieu » suggère que cette sainte femme de mère sut révéler la Personne du Christ à ses enfants. Cette femme fortunée sut aussi leur transmettre un regard évangélique en direction des pauvres.

La grâce agit dans l'âme du petit enfant baptisé avant l'âge de raison. De même pouvons-nous reconnaître les germes d'une vocation chez un sujet avant que ce dernier en prenne lui-même conscience. C'est probablement en ce sens que nous pouvons lire les témoignages sur la jeunesse de Claire. Retenons celui de l'homme d'arme JEAN DE VENTURA :

« Cette jeune fille avait une conduite si droite et vertueuse qu'elle semblait avoir vécu longtemps dans un couvent. - On lui demanda quel était ce genre de vie. Il répondit: bien que le train de la maison fut l'un des plus importants de la ville et qu'on y fit de grandes dépenses, néanmoins les nourritures qu'on lui servait comme on sert chez les riches, elle les cachait et les mettait en réserve, et ensuite elle les faisait porter aux pauvres. - Il dit aussi que, au temps où elle habitait encore chez ses parents, elle portait par-dessous ses vêtements une camisole blanche faite de laine très rude. - Il dit encore qu'elle jeûnait, s'adonnait à l'oraison et se livrait aux exercices de piété, ainsi qu'il le vit lui-même, et tous étaient persuadés que dès le début c'était l'Esprit-Saint qui l'inspirait. » (Documents, page 226).

### Deux traits de sa petite enfance

1°) Sa jeune sœur, Béatrice dit de Claire: « Sa vie fut quasi angélique dès sa petite enfance, car elle demeura toujours dans l'état de virginité » (Documents, p.208) - N'est-ce pas sa maman Ortolana qui apprit à la fillette à prier Dieu le Père ? Elle est touchante cette image de la petite Claire comptant ses « Notre Père » avec des petits cailloux ?

2°) Dame Ortolana éveilla de bonne heure sa fille à comparer le train de vie de sa famille riche à la condition misérable des pauvres gens des rues d'Assise et à les regarder à la lumière du Christ Pauvre. C'est ce que suggère un passage de la 1° lettre à Agnès de Bohême: « Puis qu'un si grand et si glorieux Seigneur a voulu descendre dans le sein de la Vierge, puisqu'il a voulu apparaître au monde méprisé, nécessaire et pauvre, afin que les hommes, indigents, nécessaires et affamés de nourritures célestes,

## Franciscanisme

3

*devinssent riches grâce à Lui en prenant possession du Royaume des Cieux... » (Documents, page 124).*

On pourrait dire que la jeune Claire est « une Clarisse avant la lettre: »  
Contraste entre la richesse de sa famille et sa quête de pauvreté personnelle; de même, son attention aux pauvres; son austérité, privation de nourriture, partage, quête de pauvreté personnelle inspirée par une relation de charité, d'amour, sa vie d'oraison. Si Jean de Ventura décrit les comportements extérieurs, il en saisit l'inspiration de l'Esprit-Saint et donc la relation au Christ pauvre et crucifié que contemplait déjà Dame Ortolana, sa mère.

### Claire rencontre François

Claire écrira un jour dans son Testament: « La plus grande de toutes les grâces que nous avons reçues et que nous recevons chaque jour de notre grand Bienfaiteur, le Père des Miséricordes,..; c'est notre vocation. » - « Le Fils de Dieu s'est fait lui-même notre Voie, et le bienheureux François, son amant authentique et son imitateur, nous l'a montré et enseigné par sa parole et par ses exemples. » (Documents, p.111)

Claire a relaté « **l'Histoire du Christ dans sa vie** ». Rappelons les circonstances de la rencontre historique par laquelle, **à travers François, le Christ** révèle à Claire **sa VOCATION et son CHARISME de Fondatrice.**

### La prémonition de François sur les Clarisses.

Le témoignage de Claire elle-même en son Testament me paraît ici très fort et incontestable tant par la précision historique de temps et de lieu que par la relecture intérieure et toute spirituelle de l'événement:

*« Au temps où le saint n'avait encore avec lui ni frère ni compagnon, presque aussitôt après sa conversion, au temps où il reconstruisait l'église de Saint-Damien, visité là par le Seigneur et rempli de ses consolations, qui le décidèrent à quitter définitivement le monde, c'est alors que dans la joie de l'Esprit-Saint et avec le secours de ses lumières, il fit sur nous cette prophétie dont le Seigneur a réalisé ensuite l'accomplissement : du haut du mur de l'église il s'adressait en français à quelques pauvres qui stationnaient là et il leur criait: « Venez, aidez-moi à travailler pour le monastère de Saint-Damien, parce qu'il viendra ici des religieuses dont la vie sainte et la renommée stimuleront les hommes à glorifier notre Père des cieux dans toute la sainte Eglise. » (Documents de Claire, pages 111-112)*

La datation: Après le dépouillement devant l'évêque, quand François, encore simple ermite commence à exécuter l'ordre du Crucifix, **donc en 1206**. Deux ans avant qu'il ne trouve sa propre vocation évangélique lors de la fête de Saint-Matthias, en février **1208**.

Le lieu: Saint-Damien, François perché sur le mur, en plein chantier et spirituellement déjà très motivé interpelle des pauvres désœuvrés. C'est une perception toute spirituelle de l'événement surnaturel et de son sens: François visité par le Seigneur et rempli de consolations; dans la joie de l'Esprit-Saint et avec le secours de ses lumières; Il exprime sa jubilation dans la langue française des troubadours. Le caractère encore vague et imprécis de la prophétie concerne des religieuses qui glorifieront le Père des

cieux dans toute l'Eglise.

### **Circonstances de la Rencontre de Claire et de François**

D'après Thomas de Celano<sup>1</sup>, leur approche se fait en trois étapes:

1°) « Elle entendit parler de saint François (dont le nom était déjà célèbre). »  
« Elle eut bientôt envie de le voir et de l'entendre. Elle était poussée en cela par le Père des esprits dont lui comme elle, bien que différemment, avaient déjà perçu les premiers appels. » - « François, de son côté, impressionné par la réputation de cette jeune fille remplie de grâce, ne désirait pas moins la voir et lui parler. » (Vie de Claire, Documents, pages 33-34)

2°) Sœur Cécile, cousine de Claire et compagne de la première heure<sup>2</sup>, dit « Claire impressionnée par la prédication de Saint François<sup>3</sup> ». Or, François prêcha le carême à l'église Saint-Martin à Assise en 1211. Nous savons combien Claire a toujours aimé entendre prêcher la Parole de Dieu. L'enseignement de François, non moins que le témoignage évangélique et vivant de toute sa personne rejoignent les secrètes aspirations intimes de la jeune fille.

3°) Bientôt ils prennent rendez-vous et se rencontrent. « Il lui rendit visite, et elle vint souvent le voir. Ils prenaient bien soin de fixer les moments de ces rencontres de façon que personne ne pût se rendre compte du temps qu'ils consacraient ainsi à Dieu ou n'en fit le sujet de commérages tendancieux. C'est en compagnie d'une seule amie que la jeune fille quittait la maison paternelle pour aller à ces rendez-vous clandestins avec l'homme de Dieu dont la parole de feu et les œuvres lui paraissaient déborder toute mesure humaine. » (Documents, page 34).

Les témoins du Procès de canonisation soulignent « l'enthousiasme » de Claire aux colloques avec François. La grâce de Dieu à travers François lui fait prendre vivement conscience des appels intimes qui la travaillaient déjà depuis un certain temps. Célano note: « Claire avait hâte de se donner à son divin Époux. » - En l'occurrence, nous ferions erreur si nous ne voyions dans ces propos du biographe qu'un simple cliché conventionnel. La suite de l'histoire le démontre à l'évidence !

### **Claire, « vierge pauvre, embrasse le Christ pauvre<sup>4</sup> »**

Les témoins du Procès de canonisation soulignent « l'enthousiasme » de Claire aux colloques avec François. La grâce de Dieu à travers François lui fait prendre vivement conscience des appels intimes qui la travaillaient déjà depuis un certain temps. Célano note: « Claire avait hâte de se donner à son divin Époux. » - En l'occurrence, nous ferions erreur si nous ne voyions dans

---

<sup>1</sup> Vie de Claire, Documents, pages 33-34.

<sup>2</sup> Cécile entre la cinquième à Saint Damien en 1214. Cf. Documents, page 355, note 56.

<sup>3</sup> Idem, page 188, son témoignage au Procès de canonisation.

<sup>4</sup> Cf. Deuxième lettre à Agnès de Prague, v. 18.

ces propos du biographe un simple cliché conventionnel.

### Claire, « vierge pauvre, embrasse le Christ pauvre<sup>5</sup> »

Claire n'a plus qu'une idée: sortir du monde pour suivre les traces du Christ pauvre. François tempère cet empressement afin que l'Esprit-Saint présente à Dieu une vierge pure, toute parée pour le Divin Époux. Pour le grand départ, rien n'est laissé au hasard. François, chevalier du Christ, prévoit un « *cérémonial* » digne de cette « *Dame Pauvreté* » que veut devenir Claire. La date des épousailles sera l'entrée en Semaine-Sainte: **le 19 mars 1212**, Dimanche des Rameaux; la noble promise revêtira ses plus beaux atours. Une antique cantilène évoque ainsi le grand départ:

*« Elle se rend à l'église - Au milieu des Dames - Et paraît la plus belle -  
« L'assemblée s'avance - Pour recevoir les rameaux - Claire retient ses pas -  
« D'une pudeur mesurée. - « Averti par l'Esprit-Saint - l'évêque s'approche de  
Claire - « Et lui tend un rameaux - Le Christ - c'est le signe -« Donne à Claire  
son cœur - Ministre de l'Esprit - L'évêque l'en assure. »<sup>6</sup>*

### La fugue nocturne vers Notre-Dame des Anges.

Sa rupture d'avec le monde prendra l'allure d'une fugue car la nuit suivante, Claire quitte la demeure paternelle et va rejoindre les Frères Mineurs à Sainte-Marie des Anges de la Portioncule. Le moment historique est bien connu : Sortie discrète de la maison. Celano raconte: « *Ne voulant pas sortir par le portail habituel, elle opta pour une poterne obstruée par un amoncellement de pierres et de branches, qu'elle dégagea de ses propres mains, avec un courage étonnant.* » (Documents, page 36). On saisit là le caractère volontaire et la détermination de Claire.

*« Laissant donc derrière elle sa maison, sa famille, sa cité, elle se rendit en hâte à Sainte-Marie de la Portioncule. Elle y fut accueillie à la lueur des flambeaux par les Frères qui veillaient en prière autour de l'autel... C'est là que les frères lui tondirent les cheveux et qu'elle abandonna entre leurs mains tous ses bijoux et ornements divers. »* (Idem) **«... De cette façon la Mère de miséricorde montrait clairement à tous que c'était Elle qui, dans son sanctuaire, donnait naissance à chacun des deux Ordres. »**

*« Revêtue de l'habit de pénitence devant l'autel de Notre-Dame... François la conduisit aussitôt à l'église Saint-Paul » en attendant « que le Très-Haut en décidât autrement »* (Monastère des bénédictines de Bastia également nommé « Saint-Paul des Abbesses », non loin d'Assise.

### Attaque de sa famille, résistance de Claire

---

<sup>5</sup> Cf. Deuxième lettre à Agnès de Prague, v. 18.

<sup>6</sup> « *La cantilène Sainte Claire* » Anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle, Traduction Moïse Blatrix, Éditions Franciscaines.

« La nouvelle fit rapidement le tour de la famille. La rage au cœur, ils condamnaient unanimement la décision et l'initiative de la jeune fille... Ils coururent au monastère. » Le plus « enragé » est l'Oncle Monaldo Favarone. « Mais leurs tentative étaient vouées à l'échec. Ils usent tour à tour de violence, de conseils perfides, de promesses aguichantes, cherchant à la persuader d'abandonner cet état de pauvreté sordide si contraire à la noblesse de ses origines. » Claire s'accroche aux nappes de l'autel et leur dévoile sa tête rasée signe de sa consécration . Devant cette ténacité, la famille se retire. Claire a gagné la partie !

### La deuxième Sœur Pauvre

Deux semaines plus tard, sa jeune sœur Catherine vient la rejoindre au monastère Saint-Ange de Panso. Le lendemain, le terrible oncle Monaldo accompagné de douze gaillards arrivent, bien décidé à ramener la jeune fille à la maison, la brutalisent sans ménagement, l'entraînent par les cheveux. Claire, en larmes, supplie le Ciel de venir au secours de sa sœur. Soudain, celle-ci devient si lourde que les agresseurs lâchent prise.

François a donné à Catherine le nom d'Agnès en souvenir de la jeune martyre de Rome qui avait renoncé à un projet de mariage afin de consacrer sa vie au divin Epoux, le Christ. Claire et Agnès suivent les traces de François dans leur abandon totale à la Providence du Père. Après sa conversion devant l'évêque François part tout joyeux et se déclare « *Hérault du Grand Roi* ». Les deux sœurs, comme François, s'engagent elles aussi comme domestiques dans des monastères. Frère François et Frère Bernard de Quintavale conduisent les deux sœurs au monastère de Saint-Ange de Panso . Toutefois cette solution d'urgence ne va pas durer et, sans tarder, François va conduire ses deux premières filles à l'ermitage de Saint-Damien. Ainsi se réalise la prophétie de 1206 et François donne aux deux Pauvres Sœurs un règlement provisoire conforme à l'inspiration de leur charisme. On peut en reconnaître la teneur essentielle dans le document suivant :

« Le bienheureux père, considérant que nous ne craignons aucune pauvreté, aucun labeur, aucune tribulations, aucun avilissement, aucun mépris du siècle, bien au contraire, que nous les tenions pour grandes délices, ému de pitié, il nous écrivit une forme de vie de cette manière: « Puisque par inspiration divine vous vous êtes faites filles et servantes du très haut et souverain roi, le Père céleste, et que vous avez épousé l'Esprit-Saint en choisissant de vivre selon la perfection du saint évangile, je veux et je promet d'avoir toujours, par moi-même et par mes frères, un soin affectueux et une sollicitude spéciale pour vous comme pour eux. »<sup>7</sup>

### 1215, Le Privilège de la Pauvreté

A l'imitation de François, Claire entend suivre le Christ dans une vie de

<sup>7</sup> 15 Cf. Règle de vie des Sœurs Pauvres, promulguée par Innocent IV, le 9 août 1253. Ce texte est cité dans les Écrits de Sainte Claire, Sources Chrétiennes, n° 325, page 143.

## Franciscanisme

7

pauvreté radicale et absolue. Si elle a fui les richesses de son milieu familial, ce n'est pas pour les retrouver ailleurs. Aussi sollicite-t-elle du pape Innocent III (1198-1216) « le Privilège de la Pauvreté. » Le récit de Célano mérite d'être cité intégralement:

« Ne voulant pour son Ordre d'autre revenu que la pauvreté, Claire sollicita du pape Innocent III le privilège de vivre en pauvreté. Le grand pontife félicita d'abord la vierge pour ses aspirations si généreuses, mais lui fit remarquer que c'était là une vue originale et que pareil « privilège » n'avait jamais été sollicité du Siège Apostolique. A cette demande sans précédent, il répondit, tout en riant bien fort, par une faveur sans précédent: de sa propre main il rédigea la minute du privilège sollicité<sup>8</sup>. »

Innocent III meurt en 1216, Honorius III (1216-1227) lui succède. C'est lui qui approuvera la Règle des Frères Mineurs, le 29 novembre 1223. Il désignera aussi le cardinal Hugolin, le grand ami et protecteur de Saint François, comme protecteur des nouvelles communautés religieuses en Toscane.

Le Cardinal Hugolin, oncle d'Innocent III, est un canoniste âgé. Il imposera comme base aux Clarisses une règle inspirées de celle de St Benoît faite d'observances très strictes en matière de clôture, de silence, de jeûne et de mortification. Le pape Honorius III approuvera cette Règle en 1219. Ni François, ni Claire ne prirent part à sa rédaction. C'est pourquoi, vers la fin de sa vie, Claire rédigera elle-même une Règle plus conforme à son charisme.

En septembre **1224**, François reçoit les stigmates à l'Alverne. Très malade et presque aveugle, il est recueilli à Saint-Damien où il compose le Cantique du Soleil. Il termine ainsi sa vie en proximité de Sainte Claire. C'est aussi l'année où Claire contracte une maladie dont elle ne guérira jamais. François décède au soir du 3 octobre 1226<sup>9</sup>.

### **1228, canonisation de Saint François**

Le pape Honorius III meurt en 1227. Le cardinal Hugolin lui succède sous le nom de Grégoire IX (1227-1241). C'est lui qui canonisera Saint François le 16 juillet **1228** à Assise à l'église Saint-Georges, aujourd'hui Basilique Sainte-Claire. Claire va profiter de la présence du pape Grégoire IX à Assise pour lui demander confirmation du « Privilège de la Pauvreté » ce qui lui sera accordé le 17 septembre 1228.

Ainsi, Claire a-t-elle choisi la voie de « *la Très Haute Pauvreté* » du Christ « qui s'est fait pauvre en ce monde afin de nous enrichir par sa pauvreté »<sup>10</sup>. Elle reproduira littéralement en sa Règle celle des Frères Mineurs et y recopiera mot à mot les dernières volontés de son père spirituel:

---

<sup>8</sup> Cf. Documents Claire, Vie, n°14, page 42. Texte du privilège, Doc. Claire, p.87-88.

<sup>9</sup> C'est sans doute en cette année 1226 que Ortolana, mère de Sainte Claire, entre à Saint-Damien. Elle meurt avant 1238 car son nom est absent de la liste des Clarisses à cette date. Cf. Doc., pages 254-255.

<sup>10</sup> Cf. 2 Cor. 8, 2 et 9.

**« Moi, frère François, tout petit, je veux suivre la vie et la pauvreté de notre Très Haut Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère et persévérer en cela jusqu'à la fin; et je vous prie, mes dames, et je vous donne le conseil de vivre toujours dans cette très sainte vie et pauvreté. Et gardez-vous bien de vous en éloigner jamais en aucune façon, sur l'enseignement et le conseil de qui que ce soit. »<sup>11</sup>**

## **Claire nous a livré le fond de son cœur**

En 1234, la première lettre que l'Abbesse de Saint-Damien adresse à Agnès, fille du roi de Bohême, destinée à épouser l'empereur Frédéric II, et devenir l'impératrice d'Allemagne. Or, Agnès avait accueilli les Frères Mineurs à Prague. Ceux-ci lui avaient parlé de Claire et des Sœurs Pauvres de Saint-Damien. Dès lors, la jeune princesse ne songeait plus qu'à renoncer « *aux honneurs de monde... en renonçant à devenir l'épouse légitime de l'illustrissime empereur* » Claire la félicite de lui préférer « *un Epoux de race plus noble encore: Notre Seigneur Jésus-Christ.* » et devenir Sœur Pauvre. Claire, en stimulant la générosité de la noble postulante livre ici le fond de son âme et de son propre cœur. Agnès, en son cœur, est déjà quasi « *fiancée* » du Christ. « *C'est pourquoi, s'exclame Claire, sœur très chère, ou plutôt Dame que je ne saurais trop vénérer puisque vous êtes à la fois épouse, mère et sœur de mon Seigneur Jésus-Christ, armez-vous de courage pour le service de Dieu...* » - Comme en écho, elle ajoute plus bas: « *Vous avez bien mérité d'être appelée sœur, épouse et mère du Fils du Père très haut et de la Vierge glorieuse.* » Ce sont là des termes sortis de la bouche du Christ dans les Evangiles<sup>12</sup>. François n'avait-il pas dit:

« Tous ceux et celles qui agiront ainsi... Ils seront les fils du Père céleste sont ils font les œuvres; ils sont époux, frères et mères de notre Seigneur Jésus-Christ. Ses époux lorsque, par l'Esprit-Saint, l'âme fidèle est unie à Jésus-Christ. Ses frères lorsque nous faisons le volonte de son Père qu est dans le ciel. Ses mères lorsque nous le portons dans notre cœur et dans notre corps par l'amour, par la loyauté et la pureté de notre conscience, et que nous l'enfantons par nos bonnes actions, qui doivent être pour autrui une lumière et un exemple.<sup>13</sup> »

Claire cite alors la liturgie de Sainte Agnès, la vierge martyre de Rome, et poursuit: « *Armez-vous de courage pour le service de Dieu sous le glorieux étendard de l'inviolable virginité et de la très haute pauvreté... brûlant du désir de vous unir au Christ pauvre et crucifié...* » Le Glorieux étendard n'est autre que la Croix du Christ. Agnès sera son épouse par « *l'inviolable virginité et de la très haute pauvreté* »

**Fille du Père très haut** ainsi que de **la Vierge Glorieuse**, Claire en est bien consciente. Nous en avons l'indice dans les salutations qu'elle adressera par la suite à Agnès de Prague: « *A toi, très noble Dame Agnès,*

<sup>11</sup> Cf. Documents Claire, page 100, et dans la Vie de St François, 2 Célano 204.

<sup>12</sup> Cf. Matthieu, 12, 50; 2 Cor. 11, 2. Et la Lettre de St François à tous les fidèles, 10, 6 et 9.

<sup>13</sup> Cf. Lettre à tous les fidèles, Écrits de St François et de Ste Claire, Ed Franciscaines, p. 78.



(maintenant) filles du Roi des rois, servantes du Seigneur des seigneurs...<sup>14</sup> » Claire, dans sa Règle, ne dit-elle pas à ses Filles: « Puisque par inspiration divine vous vous êtes faites filles et servantes du très haut et souverain roi, le Père céleste...<sup>15</sup> » Claire se sait et se veut conjointement Fille de Dieu le Père et de la Vierge. Claire unit toujours le Christ Pauvre et sa Pauvre Mère. Fille du Père, elle confie à l'Eglise et aux Frères Mineurs « ce petit troupeau que le Père a engendré dans sa sainte Eglise grâce à la parole et à l'exemple du Bienheureux Père François. » - « Je leur demande de garder toujours ce petit troupeau sur les traces de la pauvreté et de l'humilité du Fils de Dieu et de la glorieuse Vierge sa Mère...<sup>16</sup> » François lui-même ne salut-il pas la Vierge Marie comme « Fille et servante du très haut Père céleste...? »<sup>17</sup>

**Ensuite Claire** en un style lyrique donne libre cours à l'élan de son cœur en une sorte de *jubilus* tout vibrant d'enthousiasme.

« O bienheureuse pauvreté qui prodigue des richesses éternelles à ceux qui l'aiment et la pratique ! O sainte pauvreté, en échange de laquelle Dieu offre et promet formellement le Royaume des cieux, la gloire éternelle et la vie bienheureuse ! O chère pauvreté, que le Seigneur Jésus-Christ a daigné préférer à toute autre chose, lui qui, de toute éternité régnait dans le ciel et sur la terre, lui qui a parlé et tout a été fait ! Les renards, disait-il, ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid, mais le Fils de l'homme, c'est-à-dire le Christ, n'a pas trouvé où reposer sa tête; quand il a laissé reposer sa tête, ce fut pour jamais et il rendit l'esprit. »

**Vierge, Epouse et donc Mère.** François avait retenu la Parole de Jésus qui fait de tout croyant fidèle à l'Evangile « la Mère du Christ » par ses bonnes œuvres. Claire a bel et bien été la Mère de ses Sœurs et d'autant plus leur Sœur et Servante que leur Mère. C'est bien pourquoi François avait tenu à imposer à Claire le titre d'Abbesse qui la situait aux yeux de toute l'Eglise à sa vraie place et dans sa vraie et pleine vocation.

Sainte Claire incarne ces paroles de Saint Paul: « Le Fils de Dieu m'a aimé et s'est livré pour moi » (Galates, 2, 30), et « Notre Seigneur Jésus-Christ...de riche il s'est fait pauvre afin de nous enrichir par sa pauvreté. » (2 Cor. 8, 9).

**L'Amour et la Pauvreté ne sont que les deux faces d'une unique réalité.** L'une ne va pas sans l'autre. Pour aimer vraiment, il faut nécessairement mourir à soi-même. C'est vrai de tout véritable amour humain comme de l'Amour de Charité surnaturelle. Le Christ Crucifié, donnant sa vie pour son Eglise en est l'illustration absolue et le Principe de Vie pour chacun de nous. C'est à cette lumière qu'il faut lire et comprendre le sens de la véritable passion de Claire à vivre cette pauvreté absolument radicale et la ténacité, l'énergie avec laquelle jusqu'à la veille de sa mort elle a défendu contre vents et marées son PRIVILEGE DE LA PAUVRETE.

**En 1228** a lieu la canonisation de Saint François par Grégoire IX à Assise. En **1230**, sur ordre du pape, Thomas de Célano publie la *Vita Prima* qui contient

<sup>14</sup> Cf. Doc. Claire, page 126.

<sup>15</sup> Cf. Doc. Claire, page 99.

<sup>16</sup> Cf. Doc. Claire, page 114.

<sup>17</sup> Cf. Antienne à la Vierge, Doc. François, page 158.

## Franciscanisme

10

un éloge appuyé et de Dame Claire et des Pauvres Sœurs de Saint-Damien (Cf. 1 Célano, n°18). C'est la réalisation de la prophétie de 1206.

Par contre, dans la *Vita secunda* (1248) Célano a de bonnes raisons de passer Claire sous silence. La chrétienté est alors en pleine crise politique et morale et cela se répercute dans l'ensemble de l'Ordre Franciscain. Le Frère Elie, ami et protecteur des Clarisses a quitté l'Ordre et a été excommunié, tout comme l'Empereur Frédéric II dont il avait pris le parti...

### Claire « *tenax disciplinae* »

Pour défendre bec et ongle le Privilège de la Sainte Pauvreté, Claire va s'opposer vigoureusement au pape Grégoire IX lui-même. Ici, il faut citer directement le témoignage de Thomas de Célano:

« Le pape Grégoire IX, pontife vénérable par ses mérites et vraiment digne de la chaire qu'il occupait, aimait tendrement la sainte, comme un père son enfant. Il voulut un jour à cause des malheurs et de l'insécurité des temps, la persuader d'accepter quelques propriétés... Elle résista avec énergie et refusa catégoriquement. Le pape lui dit: « Si c'est votre vœu de pauvreté qui constitue le seul obstacle, j'ai le pouvoir de vous en tenir quitte. ». - « **Très saint Père, lui répondit-elle, jamais je ne désirerai qu'on me tienne quitte du bonheur de suivre le Christ !** » (Cité par Voreux, Documents, page 42)

« Le pape Grégoire IX prit un jour une mesure interdisant à tous les Frères Mineurs l'accès des monastères de Clarisses sans sa permissions expresse. Claire, considérant que ses filles ne recevraient plus que très rarement désormais la Parole de Dieu qui était le pain de leur âme, s'écria en gémissant: « **Eh bien ! Qu'il les enlève donc tous, puisqu'il nous prive de ceux qui nous procurent la nourriture de Vie !** » Et aussitôt, elle renvoya au Ministre tous les Frères, refusant de garder les quêteurs qui procuraient le pain du corps puis qu'elle ne pouvait garder ceux qui l'approvisionnaient en nourriture pour l'âme. A cette nouvelle, le pape revint sur sa défense et remit toute l'affaire entre les mains du Ministre général. » (Voreux, 60)

### Claire thaumaturge

La Bulle de canonisation de Claire garantit les témoignages des miracles de la sainte, soit *post mortem* car l'Eglise y discerne le témoignage du Ciel et la Communion des saints. Toutefois, le pape Alexandre IV y proclame: «*Un astre splendide et radieux ne peut se voiler sans que l'on jouisse de ses rayons. Ainsi la puissance et la sainteté de Claire brille, même pendant sa vie, par de nombreux miracles.* » (Documents, page 235) . Le pape en énumère un certain nombre. (Cf. n° 13, 14, 15). Les plus notables sont: le miracle de l'huile<sup>18</sup> (Document, p. 164); puis les 5 Sœurs guéries par un simple signe de croix (Tem. De Sr Pacifica, page 165 et de Sr Philippa, p. 180); La multiplication du pain ( Tem. De Sr Cécile, p. 191). Je vous renvoie à ces récits circonstanciés.

### Sainte Claire protectrice de la cité d'Assise

1° Par la puissance de sa prière et sa confiance envers l'Eucharistie, Claire obtient la fuite des envahisseurs Sarrasins. L'épisode eut lieu un vendredi de

---

<sup>18</sup> Il eut lieu durant l'été de 1213. Documents Claire, p.164, et note 19 , p. 351. Bien attesté. Claire n'avait que 19 ans.

septembre **1240**, Claire avait alors 46 ans.

Témoignage de Sr Françoise de Coldimezzo: « Elle raconta qu'un jour les Sarrasins étaient entrés dans le cloître du monastère; mais la Mère se fit mener jusqu'à la porte du réfectoire et fit porter devant elle une cassette qui contenait le saint Sacrement du Corps de notre Seigneur Jésus-Christ. Et se mettant en oraison prosternée jusqu'à terre, elle pria en pleurant. Entre autres paroles elle disait: « Seigneur, garde toi-même tes servantes, parce que moi j'en suis incapable ! Alors le témoin entendit une voix d'une douceur merveilleuse qui disait: « Je te défendrai toujours ! » La sainte pria aussi pour le ville: « Seigneur, je t'en prie, défends aussi cette cité ! » La même voix se fit entendre, disant: « La ville souffrira bien des épreuves, mais elle sera protégée. » Alors la bienheureuse se tourna vers les Sœurs et leur dit: « N'ayez pas peur: je vous garantis qu'il ne vous sera fait aucun mal, ni maintenant ni plus tard, pourvu que vous obéissiez toujours aux commandements de Dieu. » Alors les Sarrasins s'enfuirent avec tant de hâte qu'ils ne commirent ni dommage ni dégât. »<sup>19</sup>

### La dernière ligne droite de Sainte Claire

**1243** Innocent IV<sup>20</sup> devient pape. Il tergiverse au sujet de la Règle des Sœurs Pauvres de Saint-Damien. - **1245** Il impose à nouveau la règle d'Hugolin avec le titre « Règle de Saint Benoît. » ...

**1247** Claire à maintenant 53 ans. Le 6 août Innocent IV promulgue la même légèrement retouchée: Changement de titre: « Règle de Saint François ». Le Ministre général des Frères Mineurs devient le père spirituel des Sœurs Pauvres. Mais celles-ci peuvent recevoir propriétés et revenus. Cette mesure blesse profondément sainte Claire qui rédige alors sa propre règle plus conforme à son charisme confirmé par des années d'expérience. Elle adopte et adapte la Règle des Frères Mineurs confirmée en 1223 par le pape Honorius III. C'est la première fois qu'une femme ose rédiger une règle.

**1250** En novembre, la santé de Claire décline. Ses maladies s'aggravent.

**1252** Le cardinal Raynald devient Cardinal protecteur des Sœurs Pauvres et approuve la Règle revue et corrigée par Ste Claire. (Après la mort d'Innocent IV (en 1254), il lui succédera sur le siège de St Pierre sous le nom de Alexandre IV<sup>21</sup>). -

La nuit de Noël de 1252, Claire grabataire ne peut assister aux offices de la Nativité du Christ. C'est alors qu'elle fut favorisée d'une grâce insigne et put entendre distinctement toute la Liturgie de cette bienheureuse nuit. Cela lui a valu le titre de « **Patronne de la télévision !** »

### 1253 Le dernier combat, l'ultime victoire de Sainte Claire

Le rayonnement de Claire est alors immense. Voici que ses nombreux **amis** de Claire accourent à son chevet. D'abord les femmes. Une bénédictine du monastère de Saint-Ange de Panzo, qui se souvient encore d'elle, lui envoie le récit d'un rêve dans lequel elle avait vu s'avancer vers Claire un cortège de vierges vêtues de robes blanches et couronnées d'or, accompagnant une Reine plus belle que toutes les autres apportant à la mourante une robe

<sup>19</sup> Doc. P. 197 et 356, note 67. Cf. Vie de Claire par Thomas de Célano, n°21.

<sup>20</sup> Pape de 1243 à 1254.

<sup>21</sup> Pape de 1254 à 1261. Il canonisera Sainte Claire à Anagni, le 15 août 1255.

magnifique et des fleurs pour orner sa couche. Claire reçoit encore un signe d'Agnès de Prague. Agnès d'Assise, abbesse de Monticelli arrive, et bien entendu, les Sœurs Pauvres, tant et si bien que l'on a pu parler de la « Communion des Saintes » - Les hommes ne manquent pas, en particulier les tout premiers compagnons de Saint François: Léon, « *La petite brebis du bon Dieu* », **Frère Ange de Rieti**, surtout **Frère Genièvre**, homme simple mais profondément spirituel que la mourante interpelle par ces mots: « *Alors, Frère Genièvre, quelle nouvelles nous apportez vous sur Dieu ?* »

Au début d'août, Innocent IV vient visiter Claire presque mourante<sup>22</sup>. Celle-ci rassemble ses dernières forces et lui réclame encore et encore **le Privilège de la Pauvreté** qu'elle entend léguer définitivement à ses Filles. Le 9 août, enfin, un Frère accourt à Saint-Damien portant l'approbation pontificale officielle de la Règle de Sainte Claire. C'était deux jours avant son trépas. Thomas de Célano nous en a donné le récit, au chapitre 28° de la Vie de Sainte Claire d'Assise. Notons l'une de ses dernière parole: « Sois béni, Seigneur, toi qui m'a créée ! » Elle demande à l'une de ses Sœurs: « *Vois-tu le Roi de Gloire que j'aperçois ?* » Claire rendit l'âme le lendemain de la Saint-Laurent, le 11 août 1253.

*Frère Claude Billot,*

*Toulouse, le 10 octobre 2011*

---

<sup>22</sup> Après le 27 avril; en mai; peu avant le 11 août (Cf. Écrits, Sources chrétiennes, p. 74.)